



ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 septembre 2012, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2012-26-196**, autorisant l'implantation d'un passage piétonnier sur la rue de Bellechasse, à l'angle de la 30^e Avenue, sur le côté est, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2012-26-197**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur à l'occasion de l'événement « *Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada* », qui se tiendra dans le parc Jean-Duceppe, le 19 ou le 20 septembre 2012 en cas d'intempéries, entre 11 h et 15 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2012-26-198**, vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur le 23 septembre 2012, entre 7 h 30 et 15 h, dans le cadre de l'événement « *Marathon Oasis de Montréal* », qui se tiendra aux endroits suivants :
 - À l'intersection sud-ouest de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue Bélanger;
 - À l'intersection sud-ouest du boulevard Saint-Joseph Est et de la rue de La Roche;
 - Au parc Lafond, face au 3600, boulevard Saint-Joseph Est (côté nord);
 - Au parc Marie-Victorin, à l'intersection nord-est de la rue Rachel Est et du boulevard Pie-IX.
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2012-26-199**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur les 29 et 30 septembre 2012, entre 7 h 30 et 17 h, dans le parc Maisonneuve, à l'occasion de l'événement « *La course à la vie CIBC* », et ce, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2012-26-200**, permettant la vente d'articles promotionnels à l'occasion de l'événement « *La course à la vie CIBC* », qui se tiendra dans le parc Maisonneuve le 30 septembre 2012, entre 9 h et 13 h, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 18 septembre 2012

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement